

A.D.H.A.V.E.

Assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2016

MAISON DES ASSOCIATIONS de VOISINS le BRETONNEUX

PROCES-VERBAL

En entrant en séance, chaque membre a émargé tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire, la feuille de présence. Il ressort que membres sont présents ou représentés.

L'assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

Constitution et élection du bureau de séance

L'Assemblée Générale procède à l'élection du bureau de séance, un président de séance, un secrétaire et un scrutateur.

Election du Président de séance

Candidat : Guillaume SEBILLEAU

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour :

Election d'un scrutateur

Candidat : Joseph Desauzay

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour :

Election d'un secrétaire

Candidat : Martial JOURDAIN

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour :

Résolution N° 1: Approbation du rapport moral exercice 2015-2016

L'assemblée approuve l'action des membres du bureau de l'ADHAVE

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour :

Résolution N° 2: Approbation du rapport financier exercice 2015-2016

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour :

Résolution N° 3: Approbation du budget exercice 2016-2017

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour :

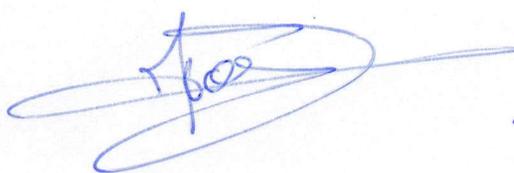
Résolution → 52 Débarquement
Absp = 0
contre = 0

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à :

Le Président



Le secrétaire



Le scrutateur

